



BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2020

**« Les bénévoles en contexte épidémique :
représentations et dynamiques autour de cet
acteur essentiel de la riposte au Covid-19 »**



Présentation

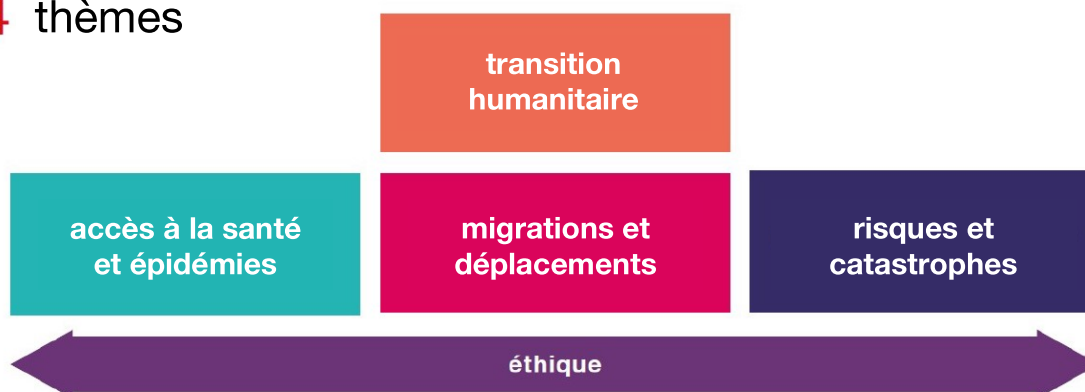
Au cœur des activités de la [Fondation Croix-Rouge française](#), une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s'expriment et de prendre le temps d'analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l'œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d'encourager et de guider cet effort de réflexion et d'innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d'intervention, par l'attribution de bourses de recherche postdoctorales sur appels à candidatures. D'une durée d'un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l'action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d'améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s'ajoute un sujet transversal, l'**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

4 thèmes



Appel « Les bénévoles en contexte épidémique : représentations et dynamiques autour de cet acteur essentiel de la riposte au Covid-19 »

Organisation de recherche dédiée à l'action humanitaire et sociale, la Fondation Croix-Rouge française porte la volonté de la Croix-Rouge française de s'engager dans un effort d'analyse des souffrances et des manières d'y répondre, d'anticipation des besoins des populations vulnérables en France et dans les pays en développement, et d'accompagnement de nouveaux modèles opérationnels, de formation et renforcement des capacités. A ce titre, la Fondation Croix-Rouge française a décidé de lancer un appel à candidatures pour **1 bourse de recherche individuelle de 12 mois** sur le thème de l'action bénévole dans le cadre de la réponse au Covid-19 en France.

Thématique et zone géographique de recherche

Le 31 décembre 2019, le bureau de l'OMS en Chine a été informé que des cas de pneumonie de cause inconnue avaient été détectés dans la ville de Wuhan, dans la province chinoise du Hubei. Les autorités chinoises ont identifié qu'il s'agissait d'un type de coronavirus inconnu (Covid-19). Le nombre de cas confirmés de Covid-19 a augmenté rapidement en Chine et dans le monde, et dès le 30 janvier 2020 l'OMS a déclaré que la maladie était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI)¹.

D'après le suivi en temps réel² de propagation de l'épidémie réalisé par l'université Johns Hopkins, plus de 2,5 millions de cas d'infection au coronavirus et près de 180 000 morts ont été confirmés dans le monde le 22 avril 2020. Les Etats-Unis concentrent à eux seuls environ un tiers des personnes diagnostiquées à l'échelle mondiale (près de 830 000 cas et 45 000 morts), et l'Europe près de deux tiers des décès (environ 110 000). Le virus est désormais présent sur tous les continents, dans 193 pays et territoires, et la pandémie prend chaque jour un peu plus d'ampleur dans le monde : humainement, avec des bilans toujours très élevés, malgré un confinement qui concerne désormais 4,5 milliards de personnes dans plus d'une centaine de pays ; économiquement, avec des centaines de milliers d'entreprises à l'arrêt et une crise sociale et humanitaire qui s'annonce catastrophique, notamment en Afrique.

¹ OMS [https://www.who.int/fr/news-room/detail/30-01-2020-statement-on-the-second-meeting-of-the-international-health-regulations-\(2005\)-emergency-committee-regarding-the-outbreak-of-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)](https://www.who.int/fr/news-room/detail/30-01-2020-statement-on-the-second-meeting-of-the-international-health-regulations-(2005)-emergency-committee-regarding-the-outbreak-of-novel-coronavirus-(2019-ncov))

² Coronavirus Covid-19 Global Cases by Johns Hopkins CSSE <https://gisanddata.maps.arcgis.com/apps/opsdashboard/index.html#/bda7594740fd40299423467b48e9ecf6>

Dans chaque pays où il est représenté, le Mouvement Croix-Rouge et Croissant-Rouge a un rôle de premier plan à jouer dans la lutte contre cette pandémie mondiale. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), en étroite collaboration avec les partenaires de santé mondiaux et locaux, fournit une évaluation continue des risques et des orientations pour aider les sociétés nationales à mettre en œuvre une riposte épidémique, un soutien social et des activités d'atténuation de l'impact épidémique. En collaboration avec l'OMS et l'UNICEF, la FICR a mis au point un modèle de stratégie et des directives RCCE (Communication des risques et engagement communautaire) avec des recommandations pour chaque phase de l'épidémie (préparation, confinement et atténuation). Aussi, au-delà de l'appui technique à certaines sociétés nationales, la FICR utilise des outils d'évaluation opérationnelle développés pour recueillir les perceptions et la compréhension de l'épidémie par les populations et suivre les retours d'information et les rumeurs qui peuvent éclairer une préparation et une riposte à l'épidémie plus solides.

En France, l'épidémie est apparue fin janvier et le nombre de cas détectés s'élève à près de 160 000 (4^{ème} pays le plus touché après les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie), et près de 21 000 personnes sont décédées en date du 22 avril 2020. L'Outre-mer ne fait pas partie des territoires les plus touchés, mais le nombre de cas continue d'augmenter nettement par endroit, notamment à Mayotte. Avec 433 cas avérés depuis le 27 avril, Mayotte est devenu le territoire d'Outre-mer le plus touché par le Covid-19³. Alors que dans tous les autres territoires des Outre-mer et plus largement en France hexagonale, la propagation du virus semble avoir atteint un plateau, elle continue de s'accélérer dans le 101^e département.

Dans les quartiers les plus pauvres de l'île, le confinement doit se faire dans des conditions difficiles et de grande promiscuité : plusieurs personnes dans des petites cases très précaires, sans eau courante et sous une chaleur écrasante. À Mayotte, où 84% de la population vit sous le seuil de pauvreté, quatre logements sur dix sont en tôle, selon l'INSEE (2017). L'accès à l'eau potable n'est pas garanti à tous. Toujours selon les chiffres de l'INSEE, en 2017 29 % des logements n'avaient pas d'eau courante, soit près de 80 000 habitants. Pour ces raisons, ainsi que la jeunesse de la population (un habitant sur deux a moins de 18 ans) et une forte prévalence de l'obésité et du diabète, qui sont des facteurs de risque, le conseil scientifique a écrit dans une note spéciale « Outre-Mer » le 8 avril dernier⁴ que « la situation à Mayotte est particulièrement préoccupante ». Cette crise sanitaire s'ajoute à une crise sociale latente qui ne favorise pas l'application de l'ensemble des mesures valables pour l'Hexagone qui peuvent paraître inéquitables sur des territoires insulaires qui, comme Mayotte ou La Réunion, connaissent de graves

³ C'est plus qu'à La Réunion, l'autre département français de l'océan Indien, qui affiche 417 personnes infectées par le Covid-19. C'est plus aussi que l'ensemble des malades recensés dans les quatre territoires de l'Atlantique : la Martinique (175 cas), la Guadeloupe (149 cas), la Guyane (111) et Saint-Pierre et Miquelon (1).

⁴ Avis du Conseil scientifique COVID-19, « OUTRE-MER », 8 avril 2020. https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_conseil_scientifique_covid-19_8_avril_2020.pdf

Dans cette note, le Conseil scientifique a également souligné la « prise en charge compliquée des malades fébriles » en Outre-mer, avec « la recrudescence de la dengue », notamment à la Réunion et à Mayotte.

inégalités socio-économiques⁵, et où un risque de pénurie alimentaire en Outre-mer est évoqué⁶.

La Croix-Rouge française, auxiliaire des pouvoirs publics, a été rapidement mobilisée aux côtés des autorités sanitaires françaises pour participer à l'effort de réponse et de protection des populations. Dès le mois de janvier, ses bénévoles se sont mobilisés pour assurer la réponse téléphonique au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ou pour accueillir, renseigner, rassurer et orienter les voyageurs en provenance de Chine à leur arrivée sur la plateforme aéroportuaire de Roissy-CDG. Puis la mobilisation de l'association n'a cessé de s'intensifier avec d'abord la participation d'une trentaine de volontaires à la logistique et animation du centre d'accueil basé à Carry-Le-Rouet (13), où plus de 200 ressortissants français de la province chinoise de Hubei ont été confinés, et à l'accueil aéroportuaire des personnes rapatriées. Avant même le passage en niveau 3 et le confinement décidé par le gouvernement à partir du 17 mars 2020, la Croix-Rouge française a commencé à conduire des actions opérationnelles spécifiques et nouvelles pour assurer la continuité de ses missions essentielles et aider les personnes vulnérables tout au long de cette crise. Des Cellules Arrières Départementales (CAD) ont été ouvertes dans les départements, qui coordonnent toutes les opérations et assurent la relation avec les pouvoirs publics départementaux et les états-majors des secours publics. La Croix-Rouge répond notamment aux sollicitations du SAMU, de la DDSCS ou encore des hôpitaux et renforce leurs cellules d'appel saturées, aide à la gestion des flux arrivants dans les hôpitaux, transporte des personnes malades dans le cadre du réseau de secours, etc. Les actions traditionnelles de maraude et d'aide alimentaire ont été renforcées, notamment par la mise en place de 35 centres d'hébergement spécialisés (CHS)⁷ pour personnes vulnérables destinés à garantir les conditions d'isolement et de protection des sans-abri contaminés par le Covid-19, sans symptômes graves. En outre, un dispositif exceptionnel baptisé « Croix-Rouge chez vous », qui s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social a été mis en place dans tous les départements⁸. En Outre-mer également la Croix-Rouge française a été immédiatement mobilisée pour contribuer

⁵ Marie Thiann-Bo Morel, « À la Réunion, la pandémie aggrave les inégalités sociales », The Conversation, 30 mars 2020.

⁶ « La question de la faim est existante dans les territoires d'outre-mer », a reconnu mardi 14 avril la ministre des Outre-mer Annick Girardin. Elle a ajouté que les aides alimentaires seront « plus importantes » en Guyane et à Mayotte. Par ailleurs, ce risque de crise alimentaire impliquerait, selon elle, un risque de crise de l'ordre public. La ministre a évoqué « beaucoup d'agressions [...] en direction des forces de l'ordre » à Mayotte et « quelques tensions en Guyane ».

⁷ Ces 35 CHS répartis sur l'ensemble du territoire comptent 1 128 places, mobilisant plus de 200 salariés et bénévoles.

⁸ En composant le 09 70 28 30 00, un numéro non surtaxé qui fonctionne 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures, les appelants sont mis en relation avec des bénévoles de la Croix-Rouge française spécialement formés, qui leur proposent deux services : un service d'écoute et de soutien psychologique (Croix-Rouge Écoute) et un service de livraison à domicile de produits de première nécessité : denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance, qui restent la plupart du temps à la charge du demandeur. Pour les plus démunis, un système de « paniers solidaires » a été mis en place. Après 3 semaines de fonctionnement, la plateforme a reçu près de 100 000 appels. Fort de ce succès, le Gouvernement a annoncé son soutien à ce dispositif pour en faire l'outil de réponse à l'isolement des personnes âgées.

à limiter la propagation de l'épidémie et venir en aide aux plus vulnérables, notamment en Guadeloupe⁹, Martinique¹⁰, Guyane¹¹ ou encore à Mayotte¹².

Au niveau international, les acteurs de la recherche se sont mobilisés pour déterminer les axes stratégiques à explorer afin de soutenir la réponse opérationnelle à cette nouvelle épidémie. Les 11 et 12 février 2020, des scientifiques du monde entier se sont réunis au siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève pour évaluer le niveau actuel de connaissances sur le nouveau virus, convenir des questions de recherche essentielles auxquelles il faut répondre de toute urgence et des moyens de travailler ensemble pour accélérer et financer les recherches prioritaires qui peuvent contribuer à réduire cette flambée épidémique et à se préparer aux épidémies futures. L'OMS et le réseau Glopod-R ont ainsi adopté une feuille de route¹³ sur la recherche comprenant plusieurs priorités, dont certaines concernent les sciences sociales.

Parmi les questions prioritaires identifiées, cette feuille de route encourage les activités de recherche traitant de l'impact des mesures de prévention, de gestion du confinement ou encore d'aide aux personnes atteintes du Covid-19, sur le bien-être physique et psychologique des personnes engagées dans la réponse au virus. *Quelles sont les approches pertinentes, acceptables et réalisables pour soutenir la santé physique et les besoins psychosociaux de ceux qui dispensent des soins aux patients Covid-19 ?*¹⁴ L'impact de l'infection par Covid-19 sur les travailleurs de première ligne soulève en effet des inquiétudes quant à la meilleure façon de protéger leur santé physique et mentale. Les pays et organisations luttant contre la propagation du virus doivent préparer leur personnel à appliquer des procédures de prévention et de contrôle efficaces, renforcer leur résilience, anticiper les besoins psychosociaux et planifier pour permettre la continuité clinique.

La Fondation Croix-Rouge se mobilise afin d'encourager cet effort en proposant une bourse de recherche en sciences humaines et sociales pour étudier les conséquences des modalités de réponse au Covid-19 sur les personnels bénévoles de la Croix-Rouge française et leurs activités. Dans une préoccupation de recherche appliquée pouvant aider à mieux se préparer pour de futurs événements similaires – dans les pays du Nord comme du Sud –, cette recherche s'intéressera à l'expérience

⁹ Aide au débarquement en cordon sanitaire du navire de croisière Costa Magica à Fort-de-France le 13 mars 2020 ; déploiement d'une plateforme de réponse, d'information à la population, de Suivi et de Télémédecine ; mise en place d'un dispositif en réponse à la rupture de distribution d'eau potable avec la Préfecture de Guadeloupe ; appui à la distribution alimentaire avec le Samu Social, etc.

¹⁰ Appui à l'accueil des passagers de bateaux à la demande de la Préfecture ; renfort des équipes ARS à l'aéroport ; aide alimentaire avec le SAMU Social ; mise en place d'un centre de confinement collectif, etc.

¹¹ Point d'accueil dans la zone aéroportuaire ; appui au CHU de Guyane ; mise en place d'hébergements d'urgence, ouverture d'un CHU pour transit des demandeurs d'asile en situation de rue ; mise en place de centres de confinement communaux (CCC) pour les personnes ne pouvant être confinées à domicile, etc.

¹² Mission d'information et de délivrance des masques chirurgicaux et montage d'une tente de 60 m² pour contrôles sanitaires des passagers à l'arrivée à l'aéroport ; aides alimentaires ; soutien à l'ARS pour la mise en œuvre d'un projet d'accès à l'eau et sensibilisation au lavage des mains et au COVID-19 (gestes barrières, confinement) dans les quartiers précaires, etc.

¹³ OMS, A coordinated Global Research Roadmap <https://www.who.int/blueprint/priority-diseases/key-action/Roadmap-version-FINAL-for-WEB.pdf?ua=1>

¹⁴ Ibid.

que font les bénévoles des différentes mesures de santé publique mises en œuvre par les équipes d'intervention en France, dont le confinement.

Plusieurs études sur le SRAS ont mis en évidence les facteurs institutionnels, sociaux et psychologiques qui affectent le bien-être des travailleurs de la santé, ainsi que les facteurs associés à la résilience et à l'épuisement professionnel après l'événement¹⁵. D'autres travaux ont démontré l'efficacité de l'action bénévole pour soutenir les interventions de réponse à une épidémie, notamment lors de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest¹⁶. Les précieux enseignements tirés de ces recherches peuvent aider les organisations à développer des stratégies fondées sur des preuves tangibles pour la protection des personnels engagés. En ce sens, et consciente de l'importance de l'action bénévole dans ce contexte, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a publié un guide sur l'action des volontaires en contexte épidémique¹⁷ avant, pendant et après l'épidémie. Cependant il existe peu de travaux s'intéressant à la participation des bénévoles dans le cadre d'une réponse à une épidémie, contrairement à d'autres contextes d'urgence plus étudiés, comme les conflits armés¹⁸ ou les catastrophes naturelles, et essentiellement construits à partir de méthodes quantitatives¹⁹.

La Fondation Croix-Rouge encouragera particulièrement les projets proposant des réponses aux questions suivantes :

- Quelles sont les perceptions des mesures de réponse (confinement, isolement, prise en charge médicale, sensibilisation...) et de prévention par les bénévoles qui en font l'expérience ? Comment ces perceptions varient-elles selon les territoires, les actions menées et aux différents stades épidémiques ?
- Comment les bénévoles réagissent-ils à ces mesures, pendant et en dehors de leurs activités, et procèdent-ils pour éventuellement les adapter à la diversité des

¹⁵ Imai, T., et al., *Perception in relation to a potential influenza pandemic among healthcare workers in Japan: Implications for preparedness*. Journal of Occupational Health, 2008. 50(1): p. 13-23.

Brooks, S.K., et al., *A Systematic, Thematic Review of Social and Occupational Factors Associated With Psychological Outcomes in Healthcare Employees During an Infectious Disease Outbreak*. Journal of Occupational and Environmental Medicine, 2017. 60(3): p. 248-257.

Yassi, A., et al., *Research gaps in protecting healthcare workers from SARS and other respiratory pathogens: An interdisciplinary, multi-stakeholder, evidence-based approach*. Journal of Occupational and Environmental Medicine, 2005. 47(1): p. 41-50.

Wu, P., et al., *The Psychological Impact of the SARS Epidemic on Hospital Employees in China: Exposure, Risk Perception, and Altruistic Acceptance of Risk*. The Canadian Journal of Psychiatry, 2001. 54(5): p. 302-311.

¹⁶ Stellmach, Darryl, Isabel Beshar, Juliet Bedford, Philipp du Cros, et Beverley Stringer. 2018. « Anthropology in public health emergencies: what is anthropology good for? » *BMJ Global Health*. 3(2) : e000534

OMS. 2014. *Flambées épidémiques de maladie à virus Ebola et Marburg: préparation, alerte, lutte et évaluation*. OMS Genève.

¹⁷ IFRC, Epidemic Control for Volunteers – A training manual

Le manuel « Contrôle des épidémies à l'usage des volontaires », qui est conjointement utilisé avec une trousse à outils, est un module de formation axé sur les maladies épidémiques et les moyens de les limiter. Il a été conçu pour une utilisation par des volontaires et les formateurs de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

¹⁸ The Volunteering in Conflicts and Emergencies Initiative (VICE), dirigée par la Croix-Rouge suédoise, en partenariat avec le Center for International Development de l'Université de Northumbria.

¹⁹ Kpanake, L., Dounamou, T., Sorum, P.C. et al. What motivates individuals to volunteer in Ebola epidemic response? A structural approach in Guinea. *Hum Resour Health* 17, 81 (2019). <https://doi.org/10.1186/s12960-019-0409-x>

situations qu'ils rencontrent ? Y a-t-il des implications notables selon le genre et l'âge des bénévoles ?

- Quel est l'impact de la mise en place de ces mesures sur la santé physique et psychologique des bénévoles impliqués dans les dispositifs ?
- Comment les organisations peuvent mieux soutenir et protéger les bénévoles et personnels exposés ?
- Comment promouvoir efficacement l'adhésion des bénévoles aux mesures de réponse ?
- Comment les bénéfices de la participation des bénévoles à la réponse à l'épidémie varient-ils selon les difficultés propres à chaque contexte d'intervention, notamment la collaboration avec les établissements de santé ?

Par ailleurs, la mobilisation citoyenne face à l'épidémie a amené de nombreux acteurs associatifs à gérer un afflux massif et inédit de bénévoles ponctuels depuis le début de la crise²⁰, ce qui se révèle être à la fois une formidable ressource et une préoccupation de tous les instants pour assurer leur bonne préparation et intégration.

- Pourquoi et de quelles façons de nombreux citoyens ont-ils souhaité s'engager en tant que bénévoles face à la crise, et comment envisagent-ils leur engagement dans la durée ? Comment se sont déroulées leur intégration et préparation ?
- Le caractère inédit du Covid-19 et la potentielle longue durée de la « phase d'urgence » et de mobilisation des personnels bénévoles auront-ils un impact sur leur engagement et sur celui des autres bénévoles de l'association ?
- Comment l'engagement bénévole en contexte épidémique est-il perçu par les proches et environnements sociaux des bénévoles ?
- En quoi ce type d'engagement se différencie-t-il d'autres types de bénévolat, notamment en termes d'investissement et d'impact sur la vie personnelle des bénévoles ?

Ces questions de recherche ne sont que des pistes proposées pouvant bien sûr être adaptées en fonction de l'évolution de la situation. La conduite de la recherche sera étroitement liée aux projets et dispositifs mis en œuvre actuellement par la Croix-Rouge française dans le cadre de la réponse au Covid-19, mais également aux dispositifs mis en œuvre à une date ultérieure de cet appel, selon l'évolution de l'épidémie.

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu en France métropolitaine et/ou Outre-mer.

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d'éligibilité du candidat.

²⁰ Via sa plateforme d'appel « Croix-Rouge chez vous », la Croix-Rouge française a reçu un volume de demandes estimé entre 500 et 1 000 par jour.

Conditions de candidature

Les financements accordés par la Fondation Croix-Rouge française ont pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre de projets individuels ou collectifs.

Les financements accordés dans le cadre de projets collectifs sont attribués à un.e chercheur.e, auteur.e de la candidature et considéré.e comme le coordinateur ou la coordinatrice du projet, responsable de la réalisation de la recherche et de la tenue des engagements en contrepartie du financement selon les conditions d'attribution et modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document, la convention et la charte de la Fondation.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater (ces conditions s'appliquent à tous les candidats, y compris aux chercheurs associés dans le cadre d'un financement collectif) :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans ;
- ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50 % ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Il n'existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires (hors France).

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les chercheur.e.s souhaitant candidater doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant la date limite du premier cycle le 17 mai 2020 à minuit (heure de Paris) ou du second le 4 juin 2020 à minuit (heure de Paris).**

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature.s.

Formulaire de candidature

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l'équipe, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l'équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
8. une lettre de référence d'un responsable scientifique du candidat (optionnel) ;

Les candidatures en ligne s'ouvriront **du 30 avril 2020 au 17 mai 2020 à minuit (heure de Paris) pour le premier cycle, puis jusqu'au 4 juin 2020 à minuit pour le second**. A chacune de ces dates limites, aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entraînera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant le cas échéant des représentants du partenaire de l'appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat.e :
 - une **bourse de recherche individuelle de 17 000 euros** ;
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
 - traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série Pratique & Humanités (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
 - soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
 - participation aux **Rencontres de la Fondation**
 - création d'un espace dédié à la recherche conduite sur le site de la Fondation
 - un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
 - une adhésion d'un an à l'International Humanitarian Studies Association (**IHSA**)
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat.e est seul.e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- La gestion des financements accordés dans le cadre de projets collectifs conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, seul.e bénéficiaire du financement.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des *working papers*.
- La période de recherche commence dès que possible après l'annonce de la sélection et la signature de la Charte et de la Convention de la Fondation par le/la lauréat.e. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le/la lauréat.e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà de la date préalablement indiquée par le/la lauréat.e doit être justifié et entraîne un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou *working papers*, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat.e entraînera l'annulation du financement.
- L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat.e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat.e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du

financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.

- Au cas où, dans l'intervalle séparant l'attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d'attribution de financement de la Fondation.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée d'études organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
- Le/La lauréat/e s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

L'appel sera ouvert durant au moins cinq semaines à compter du lancement le **30 avril 2020**, et se terminera le **4 juin 2020**. L'appel pourra être prolongé si nécessaire.

Au cours de cette période, les candidatures seront examinées par cycles. Il y aura 2 cycles d'examen des candidatures : le premier sera clos le **17 mai 2020** à minuit (heure de Paris), tandis que le second sera clos le **4 juin 2020** à minuit (heure de Paris).

La Fondation fournira une décision de financement à chaque candidat dans les deux semaines suivant la date limite de chaque cycle.

L'objectif de la Fondation est de soutenir une recherche rapide qui éclairera directement la réponse à l'épidémie actuelle de Covid-19. Les équipes de recherche devront être en mesure de démarrer les activités de recherche **dès que possible** afin que les résultats éclairent la réponse actuelle.

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr